



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200069532-20201008-2020-132-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/10/2020

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LISIEUX NORMANDIE

SEANCE DU 8 OCTOBRE 2020

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200069532-20201008-20-132-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/11/2021

Affichage : 22/10/2020

DELIBERATION N° 2020.132

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie se sont réunis le *jeudi 8 octobre 2020 à 19h30* dans le Grand Hall au Parc des Expositions de Lisieux sous la présidence de M. François AUBEY et sur convocation envoyée le *2 octobre 2020*, affichée au siège de la Communauté d'agglomération à compter du même jour.

Date de la convocation : vendredi 2 octobre 2020

Membres en exercice : 91

Présents : 71

Votants : 82

Etaient présents : Gérard LOUIS, Didier MAUDUIT, Sylvie FEREMANS, Geneviève WASSNER, Evelyne SOPHIE LEBARBIER, Alain DUTOT, Déborah DUTOT, Jean-Pierre GALLIER, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Benoît YCRE, Michel BRETTEVILLE, Sylvain BALLOT, Christian DECOURTY, Alain MIGNOT, Daniel JEHANNE, Isabelle LEROY, Denis POUTEAU, Michèle RESSENCOURT, Didier PELLERIN, Marielle GARMOND, Johnny BRIARD, Christophe COLOMER, Laurent DELANOË, Jean-René DESMONTS, Thierry EUSTACHE, Angélique HAVARD, Karine LANNIER, Sébastien LECLERC, Corinne LEJEUNE, Cindy MANGEANT, Angélique PERINI, Clotilde VALTER, Caroline VERHAEGHE, Philippe VIGAN, Patrick BEAUJAN, François GILAS, Sandrine LECOQ, Frédéric LEGOUVERNEUR, Roland EDELINE, Christian ANNE, François AUBEY, Jocelyne BENOIST, Michèle BEROUNSKY, Alain GUILLOT, Alexandra PETIT, Géraldine TANQUEREL, Christophe PETIT, Xavier CHARLES, Benoît CHARBONNEAU, Daniel CHEDEVILLE, Etienne COOL (non exprimé), Reynald RZEPECKI, Patrice METAIS, Brigitte HAMELIN, Philippe RATEL, Dany TARGAT, Maxime GIVONE, Christian DE MENEVAL, Hubert LENAIN, Thierry ECOLASSE, Paul CLERADIN, Colette MALHERBE, Michel DAIGREMONT, Barbara DELAMARCHE, Alain MARIE, Jacky MARIE, Léa VERSAVEL, Danièle VESQUE, Jean-Paul SAINT-MARTIN, Jean-Paul BOURGUAIS, Françoise FROMAGE

Etaient absents/excusés : Gérard VACQUEREL, Eric BOISNARD, Patrick FLAMAND, Gilbert DAUFRESNE, Gérard BEAUDOIN, Roger LEPAGE, Bernard AUBRIL, Thibaut DE JAEGHER, Denis FRAQUET, Corinne LECOURT, Vicky BANNIER, Morgane VOISIN, Mireille DROUET, Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Fabien DUMAS, Bruno LEBOUCHER, Jacques GARNAVAULT, Francine ANGEE, Jean-Louis SERVY, Yvelise DUMONT

Pouvoirs : Eric BOISNARD donne pouvoir à Alain DUTOT, Roger LEPAGE donne pouvoir à Geneviève WASSNER, Bernard AUBRIL donne pouvoir à Angélique PERINI, Thibaut DE JAEGHER donne pouvoir à Sébastien LECLERC, Denis FRAQUET donne pouvoir à Johnny BRIARD, Morgane VOISIN donne pouvoir à Corinne LEJEUNE, Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE donne pouvoir à François GILAS, Fabien DUMAS donne pouvoir à Xavier CHARLES, Bruno LEBOUCHER donne pouvoir à François AUBEY, Jean-Louis SERVY donne pouvoir Brigitte HAMELIN

Secrétaire de séance : Jocelyne BENOIST

OBJET : EXERCICE BUDGETAIRE 2019 - COMPTES ADMINISTRATIFS DU SIVU EAU ET ASSAINISSEMENT D'ORBEC-LA-VESPIERE

Rapporteur : M. FREDERIC LEGOUVERNEUR

Après présentation des résultats ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU les Comptes de Gestion de Monsieur le Receveur ;

VU les résultats de l'exercice budgétaire 2019 ;

DECIDE d'arrêter les Comptes Administratifs 2019 ainsi qu'il suit :

	BUDGET	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
PRINCIPAL	Résultat 2019	337 405,40 €	- 127 570,87 €	209 834,53 €
	Résultat cumulé 2019	383 927,54 €	47 641,33 €	431 568,87 €

La délibération soumise aux voix est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit :

- **81 POUR**
- **0 CONTRE**
- **0 ABSTENTION**
- **1 NE PREND PAS PART AU VOTE**

Pour extrait conforme,
Le Président,



François AUBEY

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte. La présente délibération est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité, d'un recours gracieux auprès du Président de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Caen.
Le Tribunal administratif peut être saisi par voie électronique via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.